



## COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 8 JUILLET 2016

Une délégation CGT a été reçue vendredi 8 juillet par le nouveau chef de pôle *gestion fiscale*, M Pestka qui remplace M Viénot . M Pestka est actuellement chef du Pôle *infractions automatisées-centres d'encaissement*.

En effet, M Pestka a souhaité recevoir, avant sa prise de fonction effective au premier septembre, les syndicats, à l'occasion d'audiences bilatérales (syndicat par syndicat).

Pour la CGT, il s'agissait aborder les sujets en cours et de porter les revendications des agents des services qui dépendent du pôle gestion fiscale.

### **Service de l'Enregistrement :**

Tout d'abord, la délégation CGT a mis l'accent sur la situation particulièrement dégradée des services d'enregistrement de Rennes et St Malo dont le directeur a annoncé la fusion au 1<sup>er</sup> septembre 2017 au sein d'un pôle départemental d'enregistrement à Rennes.

Or, on voit mal comment le fait de fusionner deux services qui cumulent les difficultés pourrait apporter la moindre solution, sauf de mutualiser les difficultés et faire reculer encore un peu plus le service public dans le département.

Avec plus de 2000 déclarations de successions non traitées, les agents savent que le retard ne pourra pas être résorbé d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2017, date à laquelle il faudrait enregistrer toutes ces déclarations dans la nouvelle application du SDE. Par ailleurs, la direction n'a organisé aucune réunion concernant ce futur service, laissant les agents dans l'angoisse d'une situation future encore plus dégradée, ainsi aucun groupe de travail n'a été organisé à ce jour.

La délégation CGT a rappelé son opposition et celle des agents à cette réforme de structure, elle a demandé que les postes vacants soient pourvus, que le départ en retraite prévu en 2016 soit remplacé et qu'il soit fait appel au service de l'Équipe de Renfort (EDR) immédiatement. Quel projet précis pour l'accueil des professionnels, la direction va-t-elle programmer de véritables travaux pour un accueil du service de l'enregistrement digne de ce nom pour les agents et le public ?

### **SIE (Services des Impôts des Entreprises) :**

La situation des SIE du département n'est guère plus brillante, après les mouvements locaux de mutation, la situation des SIE Est et Sud est particulièrement catastrophique... Que compte faire la direction ? A moins que sa politique ne constitue de laisser couler les services afin de préparer la fusion des SIE de Rennes par deux, comme à Saint Malo?

### **Accueils :**

La situation des accueils est préoccupante, l'afflux des usagers est incessant. La direction renvoie toute l'organisation de l'accueil sur la base des dispositions prévues dans la circulaire nationale du 21 juin intitulée *évolution du dispositif d'accueil des usagers à la DGFIP-déploiement de l'accueil personnalisé sur RDV dans les services locaux*. Cette circulaire prévoit des expérimentations à la rentrée 2016 et une généralisation de l'accueil sur RDV dès 2017.

Il est question de Fougères et St Malo pour une expérimentation d'accueil sur RDV dès l'automne 2016. Nous avons demandé des précisions sur ce dispositif dans la mesure où la circulaire laisse de grandes marges de manœuvres aux directions locales. Comment compte procéder la DRFiP 35 sur ce sujet essentiel pour les agents et pour le service public ? Nous avons mis d'ores et déjà en garde la direction sur le danger d'un accueil au rabais, on peut craindre à la lecture de la circulaire une volonté de se débarrasser de l'accueil des usagers, quelques bornes internet, et tout serait réglé. Un tel projet n'est pas acceptable, cette vision régressive de l'accueil des usagers n'est pas conforme avec un accueil de proximité et de qualité. La direction annonce des décisions à la rentrée 2016. Nous invitons donc tous les agents à être extrêmement attentifs à cette question. Pour sa part, la CGT ne laissera pas la Direction détériorer les conditions de travail des agents et les conditions d'exercice d'un service public de proximité et de qualité.

### **SIP/SPF (Service des Impôts des Particuliers/ Services de la Publicité Foncière)**

La délégation CGT a insisté sur l'augmentation massive des charges de travail liée aux opérations immobilières sur Rennes Métropole (ZAC Baud-Chardonnet ; ZAC Patton-Armorique- ZAC Madelaine, Euro Rennes, Via Silva à Cesson, programmes à Bruz, St Jacques de la Landes, Pacé, Mordelles etc). Les SIP rencontrent également des difficultés en matière de missions foncières du fait des difficultés rencontrées par les Services de Publicité Foncières, concentrés à Rennes (contentieux Taxes foncières, saisie sur Majic...).

Le retard cumulé des SPF pénalise d'abord les agents de ces services, mais il a également des conséquences sur les autres services et sur le service public puisque cette situation engendre évidemment de l'accueil, du téléphone, des mails.

De même, les mouvements locaux de mutations laissent entrevoir de grandes difficultés dans ces services pour septembre 2016 (notamment les SIP Rennes Sud et Ouest,).

### **PTGC/PELP (Pôle Topographique de Gestion Cadastre/Pôle d'Évaluation des Locaux professionnels) :**

Ces services issus de l'explosion du Centre des impôts foncier en 2009 sont aujourd'hui rapprochés . Mais nous craignons que, comme pour le service départemental d'enregistrement, il ne s'agisse en réalité que de mutualiser les difficultés des deux services avec un développement de la polyvalence.

### **PCRP (Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine) :**

Face à la mise en place du PCRP au premier septembre 2016 qui regroupe les FI, la brigade FI et la cellule SCP (service de contrôle des particuliers), les agents concernés n'ont toujours pas de réponses à un certains nombres de questions, souvent très concrètes : places de parkings, pointage à l'occasion des sorties pour rejoindre Magenta, circuit des dossiers DFE (dossiers à fort enjeu) papiers-Cité-Magenta etc...Comment comprendre que les documents du point d'étape du CTL du 13 juillet fasse état d'éléments qui n'ont jamais été discutés avec les agents (travail en binôme par exemple) ?

### **Trésoreries :**

Pour la partie « fiscalité » les trésoreries connaissent aussi des difficultés et des inquiétudes (le projet de prélèvement à la source de l'impôt notamment). Nous avons rappelé que l'isolement et la polyvalence rendent cette mission difficile. Nous avons également évoqué les « incidents » liés à l'affaire des demi-parts des personnes âgées, quand les agents en trésoreries s'étaient trouvés seuls et sans consignes face aux usagers.

### **Contrôle fiscal :**

Enfin, la délégation CGT a souhaité évoquer la situation du contrôle fiscal du département, tout d'abord en rappelant qu'un contrôle fiscal de qualité s'appuie sur des services de gestions à jour. L'application BNDP ne saurait être alimentée correctement si les services d'enregistrement et les SIE sont coulés. Du contrôle fiscal dort dans les armoires des services de gestion, mais la direction préfère faire mouliner des applications informatiques censées être miraculeuses. Le sentiment des agents des PCE (Pôles de Contrôle et d'Expertise) est que le temps de la *sanctuarisation du contrôle fiscal* est révolu et que ces services sont en train de devenir une marge de manœuvre supplémentaire pour la DGFIP, qui annonce des ambitions fortes en matière de contrôle fiscal sans se donner les moyens d'y parvenir.

### **Prélèvement à la source :**

La délégation CGT a rappelé le danger immense que constitue une réforme d'une telle ampleur, mise en place de façon précipitée (01/01/2018) par une DGFIP martyrisée par la politique gouvernementale.

Nous avons rappelé deux chiffres : 2700 postes vacants au plan national, -43,7 agents C au niveau de la DRFiP au premier septembre 2017, l'inquiétude des agents grandit quant à l'exercice des missions, y compris dans l'encadrement, cette situation n'est pas tenable, la Direction doit regarder la réalité en face et cesser la fuite en avant des réformes de structures et des suppressions d'emplois, en fermant les yeux. Les conséquences de cet aveuglement volontaire sont déjà catastrophiques.

Au cas particulier, une telle réforme ne relève pas d'un quelconque *défi à relever*, mais plutôt du coup de grâce qui pourrait être donnée à une administration dont les agents sont déjà en grande difficulté au quotidien.

La délégation CGT composée de Hervé Couvert, Nathalie Hardy, Didier Febrer et Joël Garnier a été reçue par M Pestka durant plus de deux heures. M Pestka a précisé d'emblée qu'il n'était pas encore en responsabilité, qu'il souhaitait entendre les organisations syndicales, mais qu'il n'apporterait pas de réponses à ce stade. C'est pourquoi ce compte rendu ne porte que sur les questions abordées par la délégation CGT et notre analyse. Pour autant, les agents sont en droit d'avoir des réponses rapidement sur l'ensemble de ces dossiers. La CGT lui a demandé de se déplacer dès sa prise de fonction dans les services pour rencontrer les agents et les écouter.

Rennes le 12 juillet